



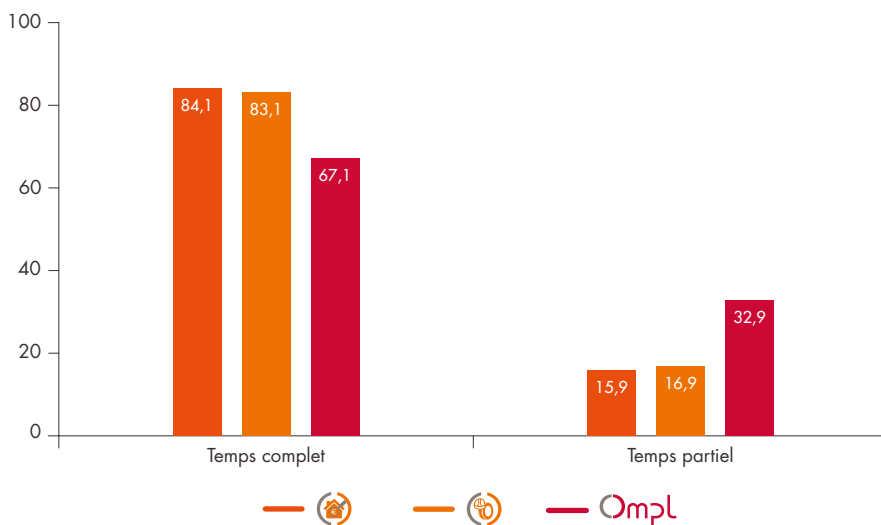
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'économistes de la construction, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

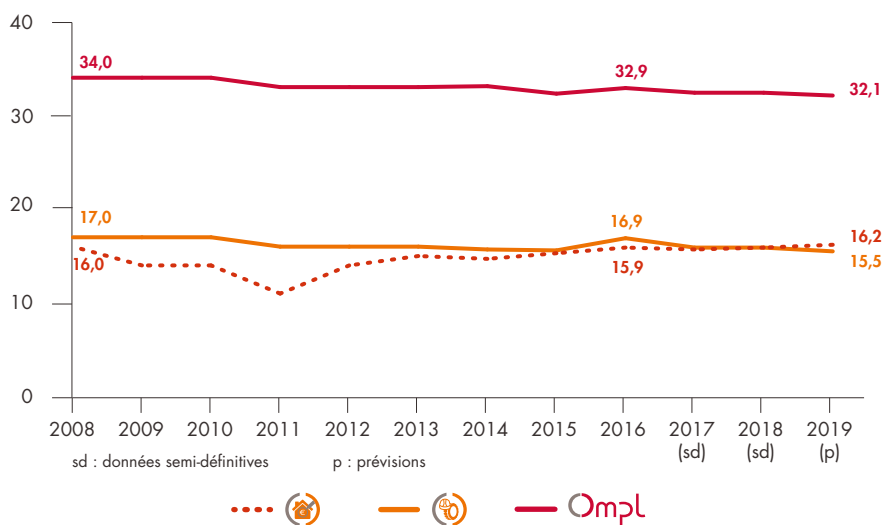


STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans la branche varie peu jusqu'en 2016. Il oscille entre 11 % et 16 %.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



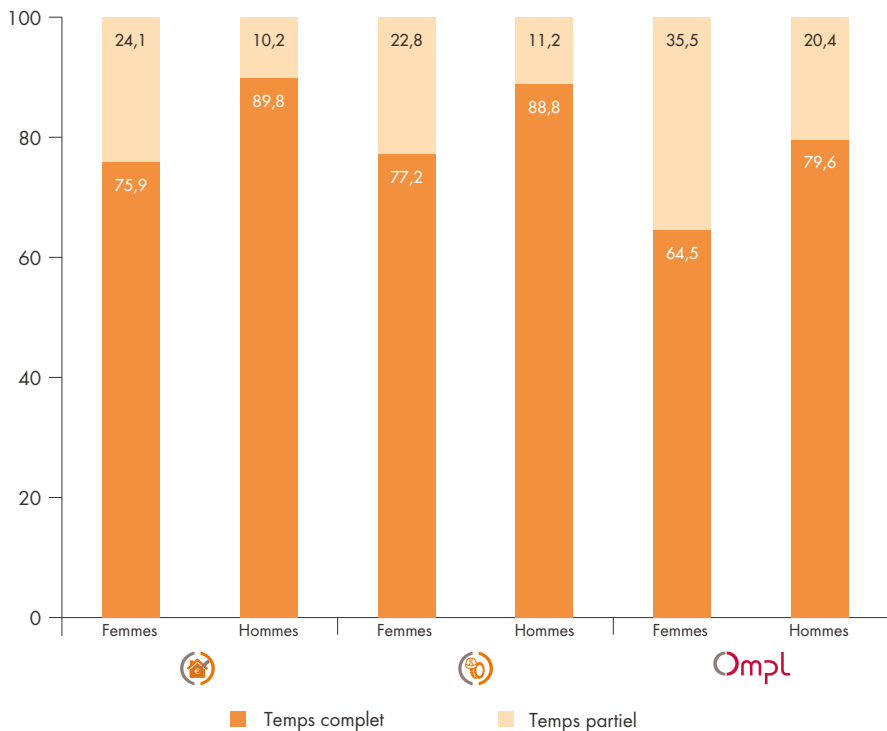
Entreprises d'économistes de la construction



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Dans la branche, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

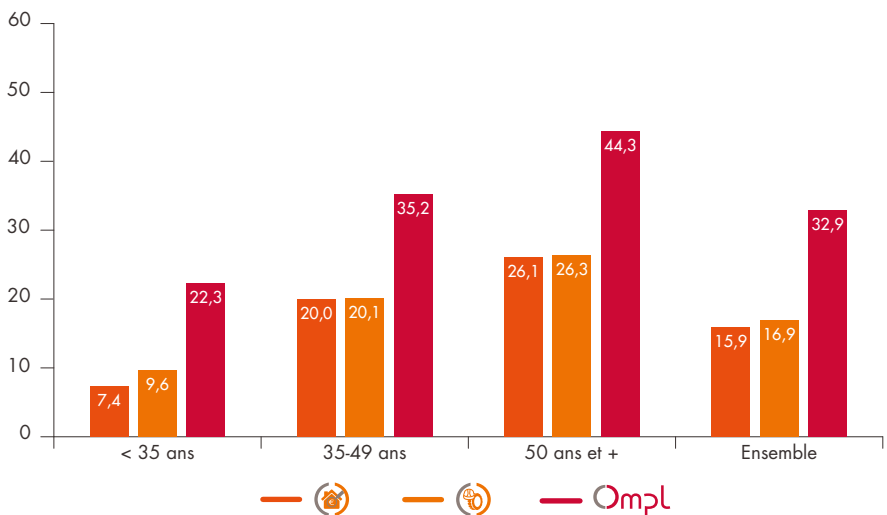
Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le taux d'emploi à temps partiel progresse avec l'âge. Ainsi, le travail à temps partiel concerne plus d'un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 18,6 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)





CADRES PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les cadres.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Bretagne (23,4 %) et atteint un minimum pour les Hauts-de-France (10,9 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	23,8	68,5	39,7
Professions intermédiaires	9,1	16,1	24,0
Employés	22,5	20,5	34,0
Ouvriers	13,7	23,7	60,3
Ensemble	15,9	29,0	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	17,1	18,7	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	21,5	19,4	37,7
Bretagne	23,4	18,0	35,1
Centre-Val de Loire	ND ¹	19,1	31,5
Corse	ND ¹	13,7	25,7
DOM	ND ¹	14,4	21,6
Grand Est	16,0	17,4	36,3
Hauts-de-France	10,9	15,0	35,5
Île-de-France	14,8	14,5	26,6
Normandie	16,0	17,8	35,1
Nouvelle-Aquitaine	18,4	16,4	32,2
Occitanie	11,9	18,5	35,3
Pays de la Loire	14,7	18,5	36,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	15,5	18,5	32,6
Ensemble	15,9	16,9	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.